

La protection du ciel

La pollution lumineuse, ça vous éclaire ?

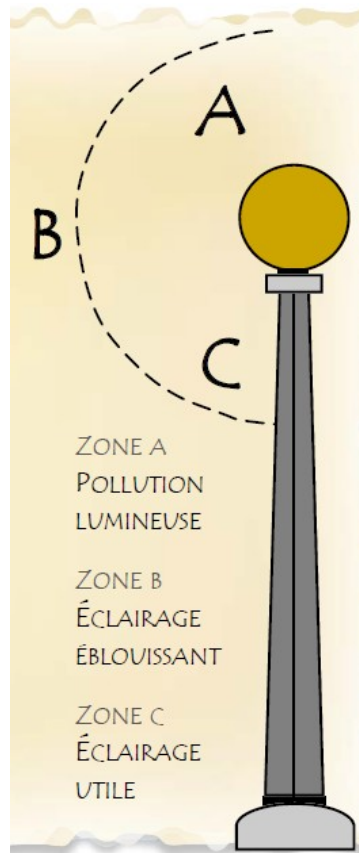
L'usage abusif et inadéquat de l'éclairage artificiel menace sérieusement la qualité du ciel étoilé ainsi que toute les activités de l'*Observatoire* et de l'*Astrolab du Parc National du Mont-Mégantic* (Recherche, Tourisme, Éducation).

C'est pourquoi l'*Observatoire* et l'*Astrolab du Parc National du Mont-Mégantic* ont mis sur pied, en 2003, un projet de lutte contre la pollution lumineuse. Ce projet vise à enrayer le phénomène de la pollution lumineuse afin de contribuer à créer l'une des plus importantes réserves internationales de ciel étoilé au monde.

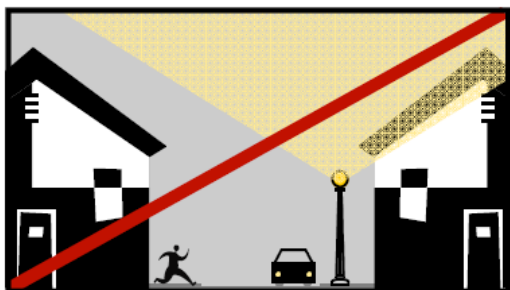
Réglementer... pour préserver notre ciel

Des mesures ont été prises dans les municipalités environnantes au Mont Mégantic afin de limiter les éclairages inadéquats. Voici les principales dispositions :

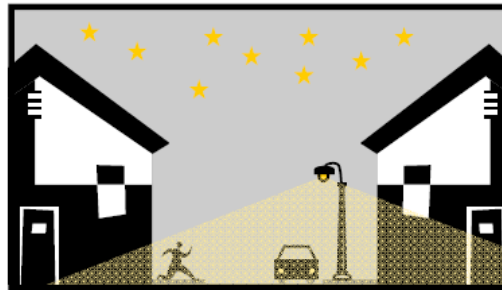
1. Sélectionner des ampoules moins nuisibles pour le ciel étoilé et moins énergivores;
2. Installer des luminaires qui éclairent le sol et non le ciel
3. Limiter la quantité de lumière réfléchi vers le ciel et réduire la consommation d'énergie;
4. Éteindre en dehors des heures d'utilisation et privilégier les détecteurs de mouvement pour assurer la sécurité.



ÉCLAIRAGE NON ADÉQUAT



ÉCLAIRAGE ADÉQUAT



L'installation de luminaires avec abat-jour qui éclairent le sol et qui utilisent des ampoules moins puissantes sont bénéfiques au ciel étoilé et à la sécurité de tous.

Source : Le Guide Vert, Ville de Lac-Mégantic